

Allemagne : ils réquisitionnent les maisons, vides ou habitées, pour loger les “réfugiés” !

écrit par Hoplite | 10 octobre 2015



J'écrivais, à propos des [commerces réquisitionnés à Hambourg](#) :
« Il est évident que cela ne se limitera pas d'une part à Hambourg mais sera généralisé à l'Allemagne toute entière et que d'autre part, les logements seront aussi réquisitionnés pour loger les clandestins. »

JE NE M ETAIS PAS TROMPE !

A Hambourg, le Sénat a très discrètement adopté une «Loi pour l'hébergement des réfugiés dans les institutions» le 2/10/2015. Le terme est délibérément trompeur, parce que ces «institutions» ne sont pas limités aux foyers pour demandeurs d'asile, mais concernent aussi les propriétés privées !

Selon cette nouvelle législation, les habitants de Hambourg peuvent être contraints d'accueillir des immigrés dans leurs propres maisons et pour une période indéterminée.

<http://www.medias-presse.info/hambourg-adopte-discretement-une-loi-permettant-de-requisitionner-des-proprietes-privées-pour->

[loger-les-immigres-illegaux/40562](#)

Par ailleurs, le maire de Salzgitter, Frank Klingebiel (CDU), a décidé de restreindre « temporairement » le droit fondamental à la propriété. En raison de l'afflux massif de demandeurs d'asile, le maire a l'intention de réquisitionner des maisons privées vides

Le maire promet que les propriétaires seront indemnisés. Combien ? Par qui ? Pendant combien de temps ? Comment ferait un propriétaire qui voudrait récupérer l'usage de son bien ? Dans quel état le propriétaire va-t-il retrouver son bien immobilier et qui va payer les frais de remise en ordre après saccage ?

<http://www.medias-presse.info/lallemagne-se-prepare-a-requisitionner-des-maisons-privees-pour-loger-des-immigres/37186>

Ne nous faisons pas d'illusions, le vice-chancelier de Merkel va très vite être tenté de copier les recettes allemandes...

Hoplite